



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2015 – 065

May 26, 2015

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Pacific Rubiales Energy Corp. (PRE) Plan d'arrangement

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Pacific Rubiales Energy Corp. ("Pacific Rubiales"), ALFA, S.A.B. de C.V. ("ALFA"), Harbour Energy Ltd. et Harbour Energy, L.P. (ensemble, "Harbour Energy") ont annoncé le 20 Mai 2015 qu'ils ont conclu un accord définitif au terme duquel une compagnie nouvellement formée, détenue conjointement par ALFA et Harbour Energy, acquerra la totalité des actions ordinaires en circulation de Pacific Rubiales en vertu d'un plan d'arrangement. Selon les termes de l'accord, chaque action ordinaire de Pacific Rubiales qui n'est pas déjà détenue par ALFA, sera acquise par ALFA et Harbour Energy pour une contrepartie de 6.50\$C par action.

L'accord est sujet à l'approbation des actionnaires. Une réunion des actionnaires devrait avoir lieu au début du mois de juillet 2015. Sous réserve du respect de toutes les conditions de l'entente, il est prévu que l'arrangement sera finalisé au cours du troisième trimestre de 2015.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation